

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE
Le mardi 17 janvier 2023, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Le Maire suppléant Jean-François Martel
Les conseillers-ère, Roger Guimond, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 5

DÉLÉGATION : GRC

Caporal Yves Desroches est en réunion afin de faire connaissance avec le nouveau Conseil municipal. Il remet le rapport trimestriel du juillet à septembre 2022 et confirme que l'effectif du détachement de la GRC de Saint-Quentin sera complet (7 membres) au début mars, incluant le nouveau Sergent Yannick Gagnon. Après remerciements de part et d'autre, Caporal Desroches quitte l'audience.

1. PENSÉE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

La Maire invite les membres à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-013

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait de l'item 14 a « Banque alimentaire ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 8 novembre 2022

RÉSOLUTION 2023-014

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 8 novembre 2022, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Réunion extraordinaire du 23 novembre 2022

RÉSOLUTION 2023-015

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 23 novembre 2022, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

c. Réunion extraordinaire du 13 décembre 2022

RÉSOLUTION 2023-016

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 13 décembre 2022, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

d. Réunion extraordinaire du 20 décembre 2022

RÉSOLUTION 2023-017

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 20 décembre 2022, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

e. Réunion extraordinaire du 3 janvier 2023

RÉSOLUTION 2023-018

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 3 janvier 2023, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Requête de Daniel Bourgoin (pétition) :

RÉSOLUTION 2023-019

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'ébauche de la lettre adressée au ministère des Transports et Infrastructures, en vue d'appuyer la requête de M. Daniel Bourgoin soit, le recouvrement du chemin Rang 7 et 8 sud, en revêtement de concassé bitumé, représentant plus ou moins 2 km à partir de l'intersection du chemin Mgr-Martin ouest, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. FINANCES

a. Factures de décembre 2022

RÉSOLUTION 2023-020

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que les factures du mois de décembre 2022 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	297 628,87 \$	
Salaires décembre 2022	75 828,56 \$	
Compte eau et égouts	<u>71 310,30 \$</u>	
Total payé en décembre 2022	<u>444 767,73 \$</u>	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Rapport mensuel

Les états budgétaires réalisés au 13 décembre 2022, des comptes général et eau et égouts, ont été transmis préalablement aux membres du Conseil.

c. Projet rue Guimond – paiement final au contractant

RÉSOLUTION 2023-021

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la facture du contractant Lurette & Fils Ltée, relativement au projet de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts sur la rue Guimond - Phase 2, représentant le montant final de 85 958,72 \$, soit acquittée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- **Devanture de la Bibliothèque publique :**

La firme Boissonneault McGraw prendra en charge le projet de réaménagement de la devanture de la Bibliothèque et M. Jean Thibault sera responsable des modifications de l'aménagement paysager. Une soumission est à venir à cet effet.

- **Wagon rouge / Festival Western :**

RÉSOLUTION 2023-022

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le wagon rouge entreposé sur le terrain de la lagune soit déménagé sur le site du Festival Western pour utilisation par le comité du festival, en tenant compte du partage de son utilisation avec la Ville pour fins d'entreposage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Demande d'entreposage pour les équipements de la parade de Noël :**

RÉSOLUTION 2023-023

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que certains équipements de la parade de Noël soient entreposés au sous-sol de l'Hôtel de Ville, et ce, à la demande du comité organisateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le Conseil recommande de vérifier auprès du comité du Festival Western la possibilité d'entreposer le traineau du père Noël sur leur site.

- **Toiture du Centre touristique de l'ancienne gare (CTAG) :**

RÉSOLUTION 2023-024

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'un appel d'offres soit lancé en vue de la réfection de la toiture du Centre touristique de l'ancienne gare.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. SPORTS, LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

a. Rapport mensuel service sports et loisirs

Mme Coulombe informe que M. Maxime Cayouette a été embauché à titre de coordonnateur des sports et loisirs, et ce, depuis le 2 janvier 2023. Elle présente quelques dossiers de son rapport :

- **Processus d'embauche des employés étudiants débuté ;**
- **Nouveau sport dans la région, le « pickleball » ;**
- **Festival de l'Érable de l'Atlantique : 17 au 20 février 2023.**

b. Rapport mensuel service de la vie communautaire et du tourisme

Puisque l'emploi de Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et tourisme, s'est terminé le 13 janvier dernier, son rapport mensuel couvrant la période du 1^{er} au 13 janvier, est présenté, notamment :

- **Rapport annuel 2022 et dossiers prioritaires 2023 ;**
- **Regroupement des organismes communautaires – budget participatif :**
 - **Cet item sera étudié à huis clos ;**
- **Restructuration du service des sports, loisirs, vie communautaire et tourisme ;**
- **Certaines tâches seront maintenues et assurées par Mme Mireille St-Laurent, jusqu'à ce que la nouvelle Directrice de la vie communautaire et du tourisme soit en poste ;**
- **Étudiants été 2023 : Application aux projets « Emplois Été Canada » et « SEED » ;**
- **Recrutement des étudiants : offres d'emploi publiées ;**
- **Remerciements de Mme Tercier adressés au Conseil.**

10. CORRESPONDANCE

- 1) David Huard, Directeur général de la Radio Communautaire des Hauts-Plateaux (remerciements pour contribution financière de la Ville) ;
- 2) Surintendant Guy Thériault, Chef du District nord-est de la GRC (félicitations suite aux élections municipales 2022) ;
- 3) Céline et Stéphane Tercier (mesure incitative – nouvelle construction) :
 - **Cette requête sera discutée à huis-clos ;**
- 4) Dre France Desrosiers, Présidente-Directrice générale du Réseau Santé Vitalité (réponse à la lettre de la Ville adressée à l'honorable Bruce Fitch, ministre de la Santé, en date du 3 novembre 2022, relativement aux services de santé à l'Hôtel-Dieu St-Joseph de Saint-Quentin) ;
- 5) Ricky MacNaughton, Chef pompier de Campbellton et Guy Thériault, Superintendant de la GRC nord-est (Journée de Hockey Pierre Arseneault – Fonds pour le Programme P.A.R.T.Y.)
 - **Cette requête sera discutée à huis-clos ;**
- 6) Nicole Poirier, vice-présidente principale de l'Exploitation d'Énergie NB (réponse de la lettre de la Ville en date du 1^{er} novembre 2022 relativement aux défis reliés aux pannes d'électricité à Saint-Quentin) ;
- 7) Lisa Harrity, conseillère principale, Gouvernance locale et régionale du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (programme de l'orientation sur la gouvernance locale 2023) ;
- 8) Mélissa Hachey, coordonnatrice des communications – Courrier des membres – de l'AAMNB (séances d'engagement virtuelles – Réseau de voix des patients du CSNB).

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les nouveaux membres du Conseil présentent quelques activités depuis les élections qui eurent lieu le 28 novembre 2022 ; la Maire et le Maire suppléant présentent leur rapport des réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 8 novembre 2022. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Une demande d'aide financière du Comité d'action vers une communauté sans drogues Restigouche-Ouest, sera apportée à huis-clos.

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 8 novembre 2022. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

Visite des bureaux municipaux par les élus

La visite des bureaux municipaux par les élus a eu lieu avant la présente réunion.

Lancement de la nouvelle bière « Five Fingers »

Les élus sont invités à assister au lancement de la bière « Five Fingers » le 18 janvier à la microbrasserie Novum Boreas. Une invitation a été lancée à toute la population.

Par la même occasion, Mme Coulombe informe qu'un sondage sur l'eau potable et l'environnement à Saint-Quentin sera lancé dès le 21 janvier prochain, et ce, jusqu'au 24 février 2023. Ce sondage, initié par CCNB-Innov et réalisé en partenariat entre la Ville de Saint-Quentin, le conseil du bassin versant du ruisseau Five Fingers, le ministère de l'Environnement de la province du Nouveau-Brunswick et Environnement et Changement climatique Canada, a pour but de récolter les intérêts et préoccupations des citoyens de la Ville sur les ressources en eau dans la région. Les résultats obtenus permettront de mettre en œuvre des actions concrètes sur le territoire pour la protection de l'eau et de l'environnement.

15. AFFAIRES NOUVELLES

1^{ère} lecture intégrale de l'arrêté municipal no 05-2023 concernant les chiens

RÉSOLUTION 2023-025

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que l'arrêté municipal no 05-2023 concernant les chiens, soit approuvé en première lecture intégrale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2^e lecture par titre de l'arrêté municipal no 05-2023 concernant les chiens

RÉSOLUTION 2023-026

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'arrêté municipal no 05-2023 concernant les chiens, soit approuvé en deuxième lecture par son titre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

1^{ère} lecture intégrale de l'amendement à l'arrêté municipal no 02-2019 concernant la composition du Conseil et le traitement annuel des conseillers

RÉSOLUTION 2023-027

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'amendement no 02-2019-01 de l'arrêté municipal concernant la composition du Conseil et le traitement annuel des conseillers, soit approuvé en première lecture intégrale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2^e lecture par titre de l'amendement à l'arrêté municipal no 02-2019 concernant la composition du Conseil et le traitement annuel des conseillers

RÉSOLUTION 2023-028

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'amendement no 02-2019-01 de l'arrêté municipal concernant la composition du Conseil et le traitement annuel des conseillers, soit approuvé en deuxième lecture par son titre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Réunion d'information publique

Cet item sera discuté à huis clos.

Mesures d'urgence : disponibilité du service téléphonique

Suite à la panne d'électricité générale survenue le 25 décembre 2022, qui a entraîné une interruption du service téléphonique, le Conseil est informé qu'un suivi sera effectué par M. Tom Levesque, coordonnateur régional de la gestion des urgences de l'Organisation des mesures d'urgence du N.-B.

Cueillette des déchets domestiques et produits recyclables

Cet item sera discuté à huis clos.

Politique no 2011-38 (2023) sur les bourses d'études attribuées aux finissants

RÉSOLUTION 2023-029

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la politique no 2011-38 sur les bourses d'études attribués aux finissants, soit approuvée telle que modifiée soit, en incluant l'éligibilité des résidents du quartier 2. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Comité du personnel

Cet item sera discuté à huis clos.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

Quelques dossiers sont discutés, notamment, la panne électrique de décembre 2022 et l'arrosage sur les terres humides.

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

Prochaine réunion ordinaire mensuelle : 21 février 2023 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-030

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-031

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

RAPPORT DU SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

ROC – Budget participatif

RÉSOLUTION 2023-032

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la somme de 1 000 \$ du budget participatif soit versée directement au Regroupement des organismes communautaires (ROC), afin que l'organisme verse la somme de 500 \$ chacun à deux organismes récipiendaires du programme et, que le ROC émette les cartes de membres aux organismes qui opèrent sur le territoire de la Ville de Saint-Quentin, et ce, après avoir clarifié les critères d'admissibilité révisés du budget participatif. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CORRESPONDANCE

Requête Mme Céline et M. Stéphane Tercier – Politique participative

Compte tenu du fait que la révision de la politique no 2011-44-A sur les mesures incitatives dans la Ville de Saint-Quentin n'est prévue qu'en 2026, cette requête afin d'appliquer ladite politique, ne peut être traitée.

DEMANDES DE DONS

(Les conseillers-ère M.-J. Thériault, J.-F. Martel et A. Martel se retirent de la réunion pour conflits d'intérêts)

Comité « Journée de hockey Pierre Arseneault » - Programme P.A.R.T.Y. (correspondance) et Comité d'action vers une communauté sans drogues Restigouche-Ouest (rapport de la Maire)

RÉSOLUTION 2023-033

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la somme de 500 \$, prévue au budget pour ce genre d'activités, soit divisée en part égale, et soit remise, d'une part, au Comité « Journée de hockey Pierre Arseneault » afin d'amasser des fonds au Programme P.A.R.T.Y. et d'autre part, au Comité d'action vers une communauté sans drogues Restigouche-Ouest. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(Les conseillers-ère M.-J. Thériault, J.-F. Martel et A. Martel reviennent en réunion)

AFFAIRES NON TERMINÉS

Réunion d'information publique : nouveau Conseil municipal et territoire élargi

Le Conseil recommande d'évaluer au printemps les besoins des citoyens avant de tenir une telle réunion publique.

Cueillette de déchets domestiques et produits recyclables / Quartier 2

RÉSOLUTION 2023-034

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la collecte des déchets domestiques soit augmentée durant la saison estivale 2023, soit, de juin à septembre, et ce, dans les quartiers 1 et 2 de la Ville de Saint-Quentin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts)

(Le conseiller P. Jean se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)

Comité du personnel

Poste à la direction de la vie communautaire et tourisme :

RÉSOLUTION 2023-035

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que Mme Maud Chouinard soit embauchée au poste de Directrice de la vie communautaire et tourisme à compter du 20 janvier 2023, à raison de 20h/semaine jusqu'au 26 mai 2023 et à temps plein à compter du 29 mai 2023 au salaire prévu selon l'échelle salariale, avec une période de probation de 3 mois se terminant le 29 août 2023. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Le conseiller P. Jean revient en réunion)

Services à la trésorerie – analyse des postes de soutien :

Suite aux évaluations de rendement du personnel administratif et à la réunion du comité du personnel du 16 janvier 2023, il est recommandé qu'une analyse approfondie des tâches des postes de soutien à la trésorerie soit effectuée avec l'équipe de la trésorerie et la Direction générale, afin d'assurer l'efficacité du service, incluant la possibilité de créer un poste de soutien à 3 jours/semaine.

Poste de préposé aux travaux publics :

RÉSOLUTION 2023-036

Suite à sa première période d'emploi débutée le 28 mars 2022, il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que M. Dany Cyr soit embauché en permanence au poste de préposé aux travaux publics au salaire déjà prévu à l'échelle salariale.

Comité social – requête d'un budget de 1 000,00 \$:

Suite à la réunion du comité employeur/employé-e-s et à la rencontre des employé-e-s municipaux tenue le 16 janvier 2023, il appert que leur requête en vue de l'attribution d'un budget de 1 000,00 \$ pour le fonctionnement du comité social soit retirée car ils ont convenu d'un commun accord qu'un montant de 2,00 \$/semaine soit perçu par l'employé par le biais de la feuille de paie.

RÉSOLUTION 2023-037

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que soumis. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h 47.

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

Nicole Somers, Maire

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe